

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr. N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LEGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

BUDGETS MONARCHIQUES ET BUDGETS REPUBLICAINS

S'il est un enseignement qui doive frapper tous les esprits, c'est celui qui résulte de la comparaison du budget de 1848, le dernier de la monarchie, et du budget qui votent en ce moment les Chambres de la troisième République.

On ne saurait mieux voir ce qu'a coûté à la France cette triste révolution de Février, mère de l'Empire et de tout ce qui suivit.

Lorsque le vieux roi, qui avait donné dix-huit ans de paix et de prospérité au pays, se résigna à prendre le chemin de l'exil, ayant plus de répugnance à faire couler le sang français pour sa défense que n'en avait avoir la République pour vaincre l'insurrection de 1871, il laissait un budget dont la totalité était juste égale à ce qu'est devenu, en 1884, le seul service de la dette.

Le budget de 1848, voté à la fin de la dernière année de la monarchie de Juillet, s'élevait, en effet, à 1 milliard 361 millions.

Or c'est là précisément le chiffre qu'atteint, dans le budget de 1884, l'ensemble de la dette.

Une autre similitude numérique non moins frappante est celle qui existe entre la dette en général du budget de 1848 et la seule dette flottante d'aujourd'hui.

Tandis qu'il y a trente-six ans le service tout entier de la dette était de 384 millions, aujourd'hui le seul service des capitaux remboursables à divers titres dépasse ce chiffre de deux millions (386 millions).

Dans le dernier budget de la monarchie, la France ne payait pas plus pour tous ses services administratifs et financiers qu'elle ne paye aujourd'hui pour l'unique service des intérêts des capitaux qu'elle a empruntés.

En sorte que quand elle a versé aujourd'hui au Trésor les 1 milliard 361 millions qui en 1848 la libéraient complètement envers le budget, elle n'a pas encore versé un sou pour solder les services administratifs qui la font vivre. Elle n'a rien donné ni à l'armée, ni à la marine, ni aux travaux publics, ni à l'agriculture, ni à l'instruction publique, ni à la justice, ni aux lettres, ni aux sciences, ni aux arts.

Pour rendre ces résultats plus saisissants encore, on pourrait dire que la France de 1884, comparée à la France de 1848, est dans la situation d'un particulier qui dépenserait, pour le seul paiement des intérêts de ses dettes, ce qu'il dépensait naguère pour vivre et bien vivre, et qui, par conséquent, va tout droit à la ruine.

Les services des ministères qui, en somme, sont les services dont dépendent la défense et la prospérité du pays, étaient de 731 millions en 1848; aujourd'hui le seul service de la dette inscrite dépasse ce chiffre; il s'élève à 740 millions.

Telle est le bilan de trente-six

années de gouvernements d'aventure, sans compter la perte de deux provinces et de nos frontières naturelles.

Un discours du cardinal Manning

On mande de Londres, le 25 décembre 1883 :

L'Angleterre est tout entière à la célébration des fêtes de Noël. Les catholiques ne restent point en arrière des protestants sur ce terrain éminemment religieux. Dans toutes les cathédrales catholiques, ce sont les évêques ou archevêques qui célèbrent avec pompe la messe pontificale et prononcent des sermons de circonstance.

Dans la cathédrale provisoire de Kensington, le cardinal archevêque, Mgr Manning, assisté de l'évêque d'Amiel, du Rév. C. S. Dzew, et du Rév. H. Higler, a célébré le matin la messe, et le soir il a prononcé un éloquent discours, dont voici quelques passages :

" J'ai pour premier devoir de vous rappeler que c'est aujourd'hui la date fixée principalement pour recueillir les aumônes en faveur de l'achèvement de cette cathédrale. Les pauvres ne sauraient donner, il faut que les riches le fassent en leur lieu et place. C'est la plus grande et la plus belle aumône qu'ils puissent leur faire, car la robe de l'innocence et de la justice, ce don du Saint-Esprit, vaut plus que la robe matérielle ou la nourriture du corps.

" Je remercie Dieu de voir l'Eglise catholique en Angleterre pauvre. Car les avis donnés aux riches dans l'Evangile s'adressent également aux membres du clergé; on n'a pas besoin d'avoir plus que le pain quotidien, et une quantité suffisante pour le partager avec son prochain. La pauvreté nous rapproche de Dieu, et nous fait semblables à Lui.

" Dieu n'est-il pas descendu au milieu de nous pour habiter avec les pauvres, et n'a-t-il pas été pauvre lui-même ?

" Dieu a créé l'homme en état d'innocence. L'homme pécha, et Dieu se fit homme pour rétablir l'humanité nature dans sa pureté originelle. L'homme avait péché, il fallait que l'homme donnât une satisfaction correspondante, mais l'homme pécheur ne pouvait la donner. Un Dieu seul revêtant la forme humaine le pouvait.

" Indépendamment de cette œuvre de rédemption, la venue du Christ opéra une œuvre tout aussi importante, celle de révéler Dieu aux hommes.

" Les "sages" du monde adoraient, avant la venue du Christ, les œuvres de la création, et ce n'est que depuis cette adorable conception du Verbe, que la sagesse humaine entrevoit, dans l'œuvre de la création, l'esprit du Créateur.

" Le Christ, en outre, en venant sur la terre, nous a donné pour père son Père dans les Cieux, nous a tous unis dans une confraternité divine, a raffermi les liens de l'unité humaine,

et a préparé son avènement aux gloires célestes.

" La grande leçon que nous rappelle en ce jour la venue de l'Enfant Jésus est celle contenue dans les paroles de l'Evangile :

" A moins que vous ne vous convertissiez et que vous ne deveniez semblables à des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des Cieux."

" L'enfance et son état innocent une fois perdu ne peut se regagner que par la pénitence; c'est une renaissance nouvelle, une rentrée dans le cœur de ce Christ que le vice en a banni; c'est une préparation nouvelle pour être rendu digne de pénétrer en enfants et en héritiers dans la demeure du Père qui est dans les Cieux."

L'inventeur du pétrole

On lit dans le *Moniteur Universel* :

De même qu'Edison doit dédaigner renoncer à la gloire d'avoir inventé le téléphone, dont tous les principes avaient déjà en 1860, été découverts par le physicien allemand Philippe Reis, de même c'est encore une prétention mal fondée de la part des Américains que de réclamer l'honneur, si honneur il y a, d'avoir fait connaître l'usage du pétrole comme moyen d'éclairage.

Ce n'est qu'en 1854 qu'aux Etats-Unis on eut la première notion des qualités de ce produit minéral; or en 1858 l'administration du chemin de fer autrichien Empereur-Ferdinand employait déjà, pour les lampes à signaux, du pétrole provenant de Gallicie, où, à la suite d'expériences commencées dès 1848 à Boryslav par un propriétaire rural, du nom d'Abraham Schreiner, on était parvenu à extraire du pétrole en quantité suffisante pour les usages du commerce.

Cet Abraham Schreiner, qui vit encore aujourd'hui, et qui, comme presque tous les premiers inventeurs est resté pauvre, avait remarqué une matière grasse qui suintait dans certaines parties de ses terres, et que les paysans des environs employaient depuis de longues années pour graisser les roues de voiture.

Il eut l'idée de la dégager de la terre à laquelle elle se trouvait mêlée, et de recourir dans ce but à la distillation; il y parvint, après avoir, dans un premier essai, attrapé d'affreuses brûlures.

Les hôpitaux libres

Après les écoles libres, les hôpitaux libres. L'intolérance républicaine, en bannissant l'enseignement religieux des écoles publiques, avait déjà forcé les catholiques à retirer leurs enfants des établissements de l'Etat, pour les mettre dans des maisons où ils pussent être élevés dans des principes conformes à la foi de la famille; cette même intolérance va les contraindre maintenant, en chassant les aumôniers des hôpitaux à s'imposer de nouveaux sacrifices, pour préparer aux pauvres malades des asiles où ils soient assurés de ne point mourir sans avoir été visités,

encouragés et consolés par un prêtre.

Mgr l'archevêque de Paris vient en effet d'adresser en ce sens, un chaleureux et éloquent appel à la charité privée.

Après avoir engagé les fidèles à multiplier et à soutenir les associations déjà existantes qui ont pour but de soigner les malades à domicile, le vénérable prélat ajoute :

" Si le zèle trouve d'autres moyens encore de procurer ce bienfait— c'est-à-dire les secours de la religion —aux pauvres infirmes, nous ne pouvons qu'y applaudir d'avance; petites ambulances formées à peu de frais dans les maisons particulières, adaptation de locaux inoccupés à l'usage hospitalier, création même d'établissements nouveaux, là où l'initiative des hommes de bien se montrerait assez généreuse pour l'entreprendre, voilà autant de perspectives qui s'ouvrent devant votre noble ardeur. Qui sait si de tant d'efforts et de tentatives ne sortiront pas un jour de nouveaux hôpitaux libres, où l'on retrouvera, avec les soins du corps, l'esprit chrétien, d'où sont nées toutes ces institutions hospitalières qu'on dénature aujourd'hui ?"

Des hôpitaux libres! de tout cet admirable mandement, nous ne voulons retenir que ce mot, et nous souhaitons qu'en le prononçant Mgr Guibert ait été prophète.

C'est, en effet, la seule solution pratique de la question qui vient d'être posée, par les laïcistes outranciers, aux consciences catholiques.

Comment empêcher que ces milliers d'infortunés qui sont, en cas de maladie, dans l'impossibilité absolue de se faire soigner chez eux, soient privés, au milieu de leurs souffrances ou de leur agonie, de la suprême consolation d'entendre parler de Dieu ?

Mgr l'archevêque de Paris a indiqué le moyen; il ne nous reste plus qu'à faire des vœux pour que les fidèles, déjà éprouvés par tant de sacrifices, trouvent encore des ressources suffisantes pour suivre le conseil qui vient de leur être donné.

Electricité

D'importantes expériences d'éclairage électrique ont lieu actuellement à Londres, sur le chemin de fer Métropolitain.

La méthode toute nouvelle inventée par un ingénieur français, M. Lucien Gaulard, permet, dit-on, non seulement de transporter à de grandes distances la force et la lumière, mais de les distribuer et de les mettre, comme l'eau et le gaz, à l'entière disposition du consommateur, ce qui n'avait pu être encore obtenu.

Un circuit étant, par exemple, établi dans un quartier d'une ville d'après les procédés de M. Gaulard, et chaque maison se trouvant pourvue d'un appareil nommé *générateur secondaire*, on n'aurait qu'à tourner un bouton dans sa propre demeure pour être mis en possession du courant applicable, soit à l'éclairage, soit à la production de la force

motrice, au gré de l'abonné.

Le prix de revient est très économique, parce que, dans ce système, la déperdition de la force initiale est très faible.

Cinq stations du chemin de fer Métropolitain, formant un circuit de 25 kilomètres, sont ainsi éclairées, à l'aide d'une seule machine dynamo-électrique, depuis quelques semaines.

Les journaux de Londres sont unanimes à constater le succès obtenu par notre compatriote, M. Gaulard; son invention est considérée comme un sérieux progrès pour la science et surtout comme un moyen de populariser rapidement l'usage de l'électricité.

Histoire du Cap-Santé

[SUITE]

Une fois elle a trouvé le moyen de s'en échapper, et déjà elle revenait au Cap-Santé, où sa présence n'aurait pas manqué de causer les craintes les mieux fondées, ayant précédemment déclaré que si elle pouvait revenir dans la paroisse, elle avait encore plusieurs personnes à faire passer par le feu, comme elle y avait fait passer son mari, en incendiant leurs bâtiments. Mais heureusement, bientôt rattrapée, elle a été de nouveau enfermée aux loges, et enchaînée même, vu les excès de fureur auxquels elle se livrait par moment.

On pensait donc que la elle terminerait ses jours malheureux; cependant, peu à peu elle est revenue dans un état plus calme. Avec le temps, sa santé s'est tellement améliorée, qu'on lui a permis de quitter son affreux séjour des loges. Enfin, dans l'hiver de 1830 à 1831, elle est revenue chez son mari, à Terrebonne, sinon dans un état de santé parfaite, au moins dans un état qui ne donne plus les mêmes inquiétudes qu'auparavant, pour le moment présent. Quant à nous, nous sommes loin de croire à sa parfaite guérison.

Quoiqu'il eût été semé cette année une quantité de blé moindre que les années précédentes, à raison de la rareté du blé de semence et du haut prix où il était, ce qui provenait de la perte de la récolte précédente, néanmoins, ce qui fut semé et qui ne fut point attaqué par les insectes qui en plusieurs endroits détruisaient une grande quantité de plants, produisit abondamment, et donna une récolte de blé supérieure et en quantité et en qualité à celle de beaucoup d'années précédentes. Il en fut à proportion de même des autres grains. Dans le temps même de la récolte des blés, des pluies survenues tout à coup, et qui pendant plusieurs jours firent souffrir les blés encore sur pied, et ceux qui étaient déjà coupés mais non serrés, firent craindre une perte considérable; cependant, s'il y eut quelque perte, elle fut peu considérable. Quant à la récolte des foins, elle fut pareillement abondante, et comme elle se fit par le temps le plus favorable, elle fut, comme la récolte du blé, bonne et abondante. Au commencement de 1830, en

conséquence de l'ordonnance de la dernière visite épiscopale de l'année précédente, on fit passer par devant notaire, Maître J. Bernard, à Augustin Richard, marguillier en 1823, une obligation, en date du 22 février 1830, par laquelle il se reconnaît devoir à la fabrique du Cap-Santé et promet lui payer à la fin de juin 1830, la somme de neuf cent soixante-neuf livres et quatre sols, la livre de vingt sols.

Quant aux autres marguilliers, savoir : François Piché, de 1826; Gabriel Motard, de 1827; Hyacinthe Germain, de 1829; l'assemblée des marguilliers prit sur elle de leur accorder un sursis, avant de les obliger à passer ainsi des obligations de ce que chacun d'eux devait à la fabrique, vu que l'un d'eux, François Piché était sur le point de rendre ses comptes, et d'autres promettaient de les rendre au plus tôt.

Dans l'été de cette année 1830, on refit à neuf toute la clôture du cimetière. On ajouta une porte au côté sud, où il n'y en avait point auparavant, pour donner un accès plus facile, surtout l'hiver. On mit pareillement une porte au petit cimetière intérieur; il fallait auparavant passer par-dessus les pieux les corps qu'il fallait y enterrer. On prit un coffre-fort de la fabrique, d'après la permission de Monseigneur dans la dernière visite, 427 livres et 5 sols pour payer la façon de cette clôture. M. le curé permit aux marguilliers de prendre sur son terrain quatre pieds à peu près de largeur, sur la longueur du cimetière du côté sud, afin de placer la nouvelle clôture dans un terrain plus solide que celui où elle était précédemment.

En cette année, de nouveaux chemins s'ouvrirent dans les extrémités nord-est et ouest de la paroisse. La législature accorda une somme de 250 louis pour faire faire un chemin au-dessus des terres du village de la rivière à Belle-Île jusqu'à la vallée de la rivière Sainte-Anne. Ce nouveau chemin qui doit former le front de deux nouvelles concessions, a une belle longueur depuis son point de départ, d'un chemin de traverse dans la nouvelle habitation formée par les Irlandais émigrés, jusqu'à la rivière Sainte-Anne.

La législature vota en même temps une autre somme de 150 louis pour achever deux chemins à travers la seigneurie de Neuville, dans le lieu appelé "les Brûlés," jusqu'à la ligne de front du fief Bourg-Louis. Un de ces chemins commence au point neuf bâti par les habitants de la paroisse en 1821 et 1822, et conduit à cette ligne de front de Bourg-Louis. L'autre partant de l'extrémité du chemin de Terrebonne, avec lequel il fait équerre, conduit pareillement à cette ligne de Bourg-Louis, en passant par la partie nord-ouest des villages de St-Jacques et Ste-Angélique. Il fut enfin accordé une autre somme de 200 louis, pour continuer le premier de ces deux chemins, c'est-à-dire celui qui part du pont neuf et qui aboutit à la ligne de Bourg-Louis, à laquelle il conduit en ligne droite.

(A suivre)

Édition du COURRIER DU CANADA 23 Janvier 1884—No 2

L'ECOLE DES ROBINSONS

(Par Jules Verne.)

[SUITE]

..... Les bâtiments à voile trouveraient des calmes sans fin à la surface de ce Tournaï de Fleurieu, et les steamers, qui courent au plus court, ne pourraient avoir aucun avantage à le traverser. Donc, ni les uns ni les autres ne viennent prendre connaissance de l'île Spencer, qui se dresse là comme le sommet isolé de l'une des montagnes sous-marines du Pacifique. Vraiment, pour un homme voulant fuir les bruits du monde, cherchant la tranquillité dans la solitude, quoi de mieux que cette île perdue à quelques centaines de lieues du littoral? Pour un Robinson volontaire, c'est été l'idéal du genre! Seulement, il fallait y mettre un prix.

Et, maintenant, pourquoi les Etats Unis voulaient-ils se défaire de cette île? Était-ce une fantaisie? Non.

Une grande nation ne peut agir par caprice comme un simple particulier. La vérité, la voici : dans la situation qu'elle occupait, l'île Spencer avait depuis longtemps paru une station absolument inutile. La coloniser eût été sans résultat pratique. Au point de vue militaire, elle n'offrait aucun intérêt, puisqu'elle n'aurait commandé qu'une portion absolument déserte du Pacifique. Au point de vue commercial, même insuffisant, puisque ses produits n'auraient pas de quoi payer la valeur du fret, ni à l'aller ni au retour. Y établir une colonie pénitentiaire, elle eût été trop rapprochée du littoral. Enfin l'occuper dans un intérêt quelconque, c'eût été une besogne beaucoup trop dispendieuse.

Aussi restait-elle déserte depuis un temps immémorial, et le Congrès, composé d'hommes "éminemment pratiques," avait-il résolu de mettre cette île Spencer en adjudication, à une condition toutefois, c'est que l'adjudicataire fût un citoyen de la libre Amérique.

Seulement, cette île, on ne voulait pas la donner pour rien. Aussi la mise à prix avait-elle été fixée à onze cent mille dollars. Cette somme, pour une société financière qui eût mis en actions l'achat et l'exploitation de cette propriété, n'aurait été qu'une bagatelle, si l'affaire eût offert quelques avantages; mais, on ne saurait trop le répéter, elle n'en offrait aucun,

les hommes compétents ne faisaient pas plus cas de ce morceau détaché des Etats-Unis que d'un îlot perdu dans les glaces du pôle. Toutefois, pour un particulier, la somme ne laissait pas d'être considérable. Il fallait donc être riche, pour se payer cette fantaisie, qui, en aucun cas, ne pouvait rapporter un centième pour cent! Il fallait même être immensément riche, car l'affaire ne devait se traiter qu'au comptant, "cash", suivant l'expression américaine, et il est certain que, même aux Etats-Unis, ils sont encore rares les citoyens qui ont onze cent mille dollars, comme argent de poche, à jeter à l'eau sans espoir de retour.

Et pourtant le Congrès était bien décidé à ne pas vendre au-dessous de ce prix. Onze cent mille dollars! Pas un cent de moins, ou l'île Spencer resterait la propriété de l'Union.

On devait donc supposer qu'aucun acquéreur ne serait assez fou pour y mettre un tel prix.

Il était d'ailleurs, expressément réservé que le propriétaire, s'il s'en présentait jamais un, ne serait pas roi de l'île Spencer, mais président de République. Il n'aurait aucunement le droit d'avoir des sujets, mais seulement des concitoyens, qui le nommeraient pour un temps déterminé, quitte à le réélire indéfiniment. En tout cas, il lui serait interdit de faire souche de monarches. Jamais l'Union n'eût toléré la fondation d'un

royaume, si petit qu'il fût, dans les eaux américaines.

Cette réserve était peut-être de nature à éloigner quelque millionnaire ambitieux, quelque nabab déchu, qui aurait voulu rivaliser avec les rois sauvages des Sandwich, des Marquises, des Pomotou ou autres archipels de l'Océan Pacifique.

Bref, pour une raison ou pour une autre, personne ne se présentait. L'heure s'avancait, le crieur s'essouffait à provoquer les enchères, le commissaire priseur usait son organe sans obtenir un seul de ces signes de tête que ces estimables agents sont si perspicaces à découvrir, et la mise à prix n'était pas même en discussion.

Il faut dire, cependant, que, si le marteau ne se lassait pas de se lever au-dessus du bureau, la foule ne se lassait pas d'attendre. Les plaisanteries continuaient à se croiser, les quolibets ne cessaient de circuler à la ronde. Ceux-ci offraient deux dollars de l'île, frais compris. Ceux-là demandaient du retour pour s'en rendre acquéreur.

Et toujours les vociférations du crieur :

"Ile à vendre! ile à vendre!"

Et personne pour acheter.

Stumpy, de Merchant-Street.

—Non, répondit le commissaire priseur, mais il n'est pas impossible qu'il y en ait, et l'Etat abandonne à l'acquéreur tous ses droits sur ces terrains aurifères.

—Y a-t-il au moins un volcan? demanda Oakhurst, le cabaretier de la rue Montgomery.

—Non, pas de volcan, répliqua Dean Felborg; sans cela, ce serait plus cher!"

Un immense éclat de rire suivit cette réponse.

"Ile à vendre! ile à vendre!" hurlait Gingrass, dont les poumons se fatiguaient en pure perte.

"Rien qu'un dollar, rien qu'un demi-dollar, rien qu'un cent au-dessus de la mise à prix, dit une dernière fois le commissaire-priseur, et j'adjuge! Une fois!... Deux fois!..." Silence complet.

"Si personne ne dit mot, l'adjudication va être retirée!... Une fois!... Deux fois!..."

—Douze cent mille dollars!" Ces quatre mots retentirent, au milieu de la salle, comme les quatre coups d'un revolver.

Toute l'assemblée, muette un instant, se retourna vers l'audacieux, qui avait osé jeter ce chiffre...

C'était William W. Kolderup, de San-Francisco.

II COMMENT WILLIAM W. KOLDERUP DE SAN-FRANCISCO FUT AUX PRISES AVEC J.-R. TASKINAR DE STOCKTON

Il était une fois un homme extraordinairement riche, qui comptait par millions de dollars comme d'autres comptent par milliers. C'était W. Kolderup.

On le disait plus riche que le duc de Westminster, dont le revenu s'élève à huit cent mille livres, et qui peut dépenser cinquante mille francs par jour, soit trente-six francs par minute,—plus riche que le sénateur Jones, de Nevada, qui possède trente-cinq millions de rentes,—plus riche que M. Mackay lui-même, auquel ses deux millions sept cent cinquante mille livres de rente annuelle assurent sept mille huit cents francs par heure, ou deux francs et quelques centimes par seconde.

Je ne parle pas de ces petits millionnaires, les Rothschild, les Vander Bilt, les ducs de Northumberland, les Stewart; ni les directeurs de la puissante banque de Californie et autres personnages bien rentés de l'ancien et du nouveau monde, auxquels William W. Kolderup eût été en situation de pouvoir faire l'aumône. Il aurait, sans se gêner, donné un million, comme vous ou moi nous donnerions cent sous.

(A suivre)

CALENDRIER DE 1884

17<sup>e</sup> année de la Confédération canadienne. 1<sup>er</sup> mois : JANVIER, dédié à l'Enfant Jésus.

ECHO DE LA CAPITALE

22 janvier. Séance de 20 minutes. hier. Première lecture du bill de M. Cameron pour refondre et amender les actes électoraux et du bill de M. Charlton, concernant la séduction.

Sir John a donné les explications sur les légers changements ministériels. Le seul qui ait eu lieu est la nomination de l'honorable M. McPherson qui a été nommé ministre de l'Intérieur à la place de Sir John qui a accepté la charge du Président du Conseil avec la surveillance des Affaires des sauvages et de la police montée.

M. Blaké approuve ces changements. Le sénat a ajourné sa séance pour permettre aux membres d'accompagner à la gare, les restes du sénateur Bourinot.

L'honorable M. Caron donnera jeudi prochain un dîner, et il y aura, samedi soir, conversation à sa demeure.

M. Casgrain présentera encore son éternel bill pour la meilleure prévention de la fraude dans les contrats publics.

INFORMATIONS

Le cabinet sera assermenté dans le cours de la journée et il sera composé des honorables MM. Ross, Taitton, Robertson, Lynch et Blanchet. Le sixième portefeuille restera en disponibilité pour quelque temps encore.

MM. H. C. Pelletier et Panet Angers, sont arrivés, hier après-midi, de leur voyage à la Baie St-Paul, où ils ont rencontré l'honorable Juge Angers.

Le terme de la cour supérieure est commencé hier, à la Malbaie, sous la présidence de M. le juge Angers.

Le Nouvelliste défend vigoureusement le curé de St-Roch contre les attaques brutales de l'Electeur.

La mise en nomination de candidats au siège vacant du comté de York hier aux Communes, a eu lieu hier. M. Thomas Temple est le candidat du gouvernement et M. George F. Gregory, celui de l'opposition.

La votation a lieu mardi prochain. L'honorable M. Proulx, conseiller législatif est dangereusement malade.

L'article intitulé "Le libéralisme" est tiré du Courrier de St-Hyacinthe, c'est une excellente protestation contre la conduite inexplicable de l'Electeur à l'égard du digne curé de St-Roch de Québec.

M. J. D. Brousseau, M. P. P. ancien propriétaire du Courrier du Canada et M. G. J. Barthe, autrefois rédacteur et propriétaire de la Gazette de Sorel, ont été nommés membres honoraires de la Presse Associée de la province de Québec. M. Barthe est le doyen des journalistes français.

Nous apprenons de bonne source que sa Grandeur Mgr l'Archevêque a vertement blâmé l'Electeur de ses écrits inconvenants à l'adresse de M. l'abbé F. X. Gosselin, curé de St-Roch de Québec, et membre honoraire du Cercle catholique.

Les mêmes informations nous font croire que Sa Grandeur recommandé au même journal de ne jamais attaquer, ni le curé de St-Roch, ni aucun prêtre de son diocèse.

Un nouveau journaliste

La presse fait tout les jours de nouvelles recrues. Aujourd'hui, chose assez singulière, un jeune canadien français, M. L.-P. Pelletier, avocat, de la société Blanchet, Amyot et Pelletier, est entré dans le journalisme anglais. Notre nouveau confrère sera régulièrement attaché à la rédaction du Daily Telegraph. Nos félicitations à M. Carrel, de s'être adjoint un rédacteur qui a déjà donné maintes preuves de son savoir faire par des écrits publiés dans divers journaux de Québec.

M. Alpheus Todd, bibliothécaire du Parlement, a été frappé hier matin, de mort subite, au moment même où il était occupé à faire sa toilette. Cette mort a causé une vive impression à Ottawa où le défunt était bien connu. Le défunt était âgé de 68 ans.

LE LIBERALISME

L'Electeur a toujours été l'ennemi acharné du cercle catholique de Québec, car il voyait dans cette société un adversaire du libéralisme condamné par l'Eglise.

Comme il tient énormément à brouiller les cartes, il n'a pas manqué, depuis quelque temps surtout, d'étaler son hypocrisie, en se constituant le champion d'idées qu'il ne professe pas, et le défenseur de l'autorité diocésaine, à propos de questions qu'il n'appartiennent pas à l'opinion publique de juger.

Mgr l'Archevêque ayant cessé, pour des raisons qu'il n'a pas jugé à propos de faire connaître, d'être le patron du cercle catholique, l'organe libéral de Québec ne pouvait laisser passer un tel fait sans s'en faire une arme contre ceux qu'il a toujours détestés et combattus, même quand ils avaient le patronage de Mgr Tascheau.

Nous ne connaissons pas les motifs de Sa Grandeur, nous pensons qu'elle en avait d'excellents pour agir comme elle a fait. Il appert néanmoins que le Cercle ne s'est rendu coupable d'aucune faute contre la doctrine et, à distance, ça paraît être une question personnelle entre l'évêque et quelques membres de cette société.

Mais l'Electeur qui désire y voir beaucoup plus n'a pas manqué de commenter d'une manière fort inconvenante les motifs de Mgr l'Archevêque, et, dans son numéro de samedi, il ne craint pas de s'attaquer à un vénérable prêtre, le curé de St-Roch de Québec, et de le citer à la réprobation du public de la Capitale. Il faut être libéral et libéral bien avancé pour pousser le cynisme jusque là, et l'autorité diocésaine doit se sentir humiliée d'avoir un tel défenseur, car elle ne peut pas faire autrement que de réprimer les insinuations méchantes de cet énergumène de la presse.

Citant des paroles prononcées par Mgr Conroy, en 1878, l'Electeur dit aux membres du cercle catholique : "Le trouvez-vous bon ce bon exemple dans la conduite du curé de St-Roch qui persiste à former partie de cette association malgré que Mgr l'Archevêque ait refusé de recevoir ses membres au jour de l'an, malgré qu'il lui ait retiré son patronage ? Trouvez-vous dans la conduite de ce prêtre un bon exemple pour ses paroissiens auxquels il prêche la soumission et le respect à leur curé ? Pour notre part, nous trouvons que la conduite de M. le curé Gosselin est inconvenante pour ne pas nous servir d'une autre expression plus forte et plus vraie."

A quel propos l'Electeur lance-t-il ainsi ses foudres contre un prêtre ? A-t-il reçu mission des autorités ecclésiastiques pour le faire ? M. l'abbé Gosselin a-t-il prononcé ou écrit des paroles inconvenantes ? S'est-il fourvoyé au point de vue de la doctrine ? Non, il n'a pas écrit, il n'a rien dit, il n'a rien fait. Il était et reste membre du cercle catholique. Seulement Mgr l'Archevêque ayant retiré son patronage au cercle pour des raisons à lui connues, M. le curé de St-Roch dans l'opinion de l'Electeur aurait dû résigner comme membre.

Le tout se résume donc à une question de convenance. Or, le curé de St-Roch doit être aussi bon juge en ces matières que le rédacteur de l'Electeur dont tout le talent s'évertue à semer la zizane dans le clergé comme en politique.

L'abbé Gosselin, au reste, doit rendre compte à son Evêque de sa conduite ; c'est à l'Ordinaire à le blâmer s'il y a lieu et comment l'Electeur peut-il s'arroger le droit de s'ériger en tribunal ecclésiastique ? Depuis quand les prêtres doivent-ils soumettre leur manière d'agir à un journal quelconque ?

Convient-il à notre confrère de chercher à discréditer auprès de ses ouailles un prêtre qui n'a rien fait pour mériter leur réprobation ?

Convient-il à notre confrère de citer au ban de l'opinion publique ce prêtre comme étant désormais incapable de donner le bon exemple à ses paroissiens, parcequ'il ne s'est pas retiré d'une société littéraire contre laquelle il n'a rien fait ?

Convient-il à l'Electeur d'user de l'influence qu'il peut exercer sur la population libérale du faubourg St-Roch pour lui dire de ne plus écouter son pasteur ?

Vraiment les catholiques de cette partie de la province sont profondément affligés de voir que la presse libérale de Québec cherche à semer la discorde, affaiblir l'autorité du clergé et diminuer le prestige du prêtre, quand tout dans le moment commande le silence et la paix.

Depuis l'arrivée du délégué apostolique l'Electeur a adopté une bien

misérable tactique, celle d'attiser les querelles religieuses, mais c'est peut-être un mal pour un bien. Ces polémiques intempestives, ces coups de tête, ces écarts de jugement ne pourront qu'éclairer davantage Mgr Smeulders sur le triste état des esprits dans notre province et lui faire voir plus déplorable que quelques-uns le prétendent.

Que l'Electeur continue sa besogne, elle est digne de ses aspirations libérales et de son passé.

Quant à nous, nous n'avons pas l'honneur de connaître M. l'abbé Gosselin ; ce doit être un prêtre modèle, puisqu'il reçoit les éloges des feuilles libérales de Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réceptions des ouvrages suivants :

I. First spanish book after the natural method, by James H. Workman, A. M., Ph. D. A. S. Barnes & Company New-York and Chicago.

C'est un livre fait spécialement pour l'usage de ceux qui commencent à apprendre la langue espagnole. Il contient un grand nombre de gravures.

II. Le Tiers-Ordre de Saint-François.

Cet opuscule contient l'encyclique Aspicato, la nouvelle constitution du Tiers-Ordre, le cérémonial, une notice sur la vie de Saint-François, ainsi que divers éclaircissements sur le Tiers-Ordre. Cette petite brochure de 144 pages, est due à la plume de Rév. M. Baril, directeur du séminaire des Trois-Rivières, et est offerte en vente pour la modique somme de 15 cents, à la librairie de P. V. Ayotte & Cie, aux Trois-Rivières. Elle porte l'approbation de Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières.

III. Railways versus water—courses.

Tel est le titre d'une brochure de 126 pages qui renferme une conférence prononcée devant le bureau de commerce de Québec, le 20 novembre dernier, par M. Joseph Shehyn, président.

M. Shehyn s'attache surtout à démontrer qu'il est sage pour un gouvernement de ne pas favoriser une ville au détriment d'une autre ; qu'il est de mauvaise politique de faire de grandes dépenses pour donner à Montréal un port que la nature lui a refusé, tandis que Québec a tout ce qu'il lui faut pour la facilité du commerce de transit.

Les chemins de fer, d'après M. Shehyn, sont les moyens de communication les plus naturels, tandis que les canaux et les rivières nécessitent souvent de grandes dépenses pour leur entretien, etc.

Le travail de M. Shehyn mérite l'attention des hommes d'affaires et de nos gouvernants.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Nouvelles

Les habitants du village de Tilbury-centre viennent de se mettre en mesure pour la création d'une école catholique séparée. Nous ne saurions trop féliciter la partie de cette population qui a consenti à s'imposer les lourds sacrifices qui sont les conséquences d'une telle séparation. Au reste les avantages précieux d'une école catholique ne peuvent s'obtenir qu'à ces conditions. Nous devons nous estimer heureux que contrairement aux lois scolaires chez la plupart des peuples, nous ayons le privilège d'attribuer nos taxes d'écoles au genre d'établissement qui nous convient, sans que jamais on puisse nous les arracher pour l'entretien d'écoles dont nous ne voulons point pour nos enfants.

Nous constatons avec plaisir le progrès qui se remarque en faveur des écoles catholiques et françaises dans notre comté d'Essex. Il y a là une question vitale pour nous que nous voulons traiter prochainement dans la confiance que nous trouverons des sympathies dans notre manière d'apprécier les moyens à employer pour obtenir les plus heureux résultats possibles dans nos écoles catholiques et françaises.

Les élections annuelles pour les Reeves, Députés Reeves, et les municipalités ont eu lieu dans Ontario le lundi 7 courant dans toutes les corporations municipales. On constate avec satisfaction que partout les votes ont été faits avec un judicieux discernement. Les idées politiques n'ont que bien peu prévalu dans les opérations électorales. C'est une bonne note à donner à nos populations qui comprennent qu'en affaires locales la politique n'a absolument rien à voir.

Nous avions pensé que notre modeste mission n'avait pas à intervenir dans la cause des élections et dans leurs résultats, et nous n'avions pas voulu publier les résultats des scrutins, mais sur la demande d'un certain nombre de nos abonnés nous donnons la liste des élus, nous abstenant toutefois de tout commentaire.

Windsor, Maine—Francis Cleary, par acclamation. Sandwich, Maine—Arthur C. Verner, par acclamation. Reeve—J. McKee. Tilbury-ouest—Reeve—P. Tremblay, Député-Reeve—J. Desjardins. Amherburg, Maine—A. McGee. Reeve—W. T. Wilkinson. Député-Reeve—John Heard. Sandwich-East, Reeve—M. Morand. Député-Reeve—C. Janisse. Sandwich-Ouest, Reeve—P. Drouillard. Député-Reeve—Noé Joly. Essex-Centre, Reeve—Dr Jas Bryan. Belle-Rivière, Reeve—T. B. Bouteiller. Kingsville, Reeve—J. S. Widdough. Mersea, Reeve—Robert Lamarche. Leamington, Reeve—Georges Russel. Maidstone, Reeve—T. Plant. Député-Reeve—H. Cuda. Anderdon, Reeve—T. B. White. Député-Reeve—O. Réaume. Malden, Reeve—Napoléon Coste. Colchester-Sud, Reeve—P. Wright. Député-Reeve—S. Hughson.

Observations. Windsor s'étant détachée du comté pour les affaires administratives, n'a point à nommer de Reeve. Les corporations qui n'ont pas une étendue ou une population suffisantes, n'ont droit qu'à un Reeve, sans Député-Reeve. On vient d'apprendre qu'un pharmacien d'Essex-Centre, du nom de M. Sainte Marie, a été mis entre les mains de la police, après avoir montré des accès de folie qui étaient devenus très dangereux.

Il paraît que les symptômes de cette maladie se sont manifestés dans un voyage que M. Ste Marie avait fait chez des parents à Chatam. Sous prétexte d'avoir perdu son billet en char, il semblait très préoccupé à en faire la recherche, ramassant le moindre objet qu'il pouvait apercevoir sur le plancher du wagon. Arrivé à Essex-Centre, il descendit cependant sans trop attirer l'attention des personnes avec lesquelles il se trouvait. Mais à peine rendu dans son domicile, il entre en furie, saisit un revolver et poursuit avec acharnement les employés de la maison qui ne comprennent d'abord rien à cette étrange attitude du patron.

Heureusement, chacun prit la fuite à temps, car plusieurs détonations se succédèrent contre la porte qui arrêta M. Sainte Marie, et derrière laquelle s'étaient prudemment blottis les employés qui n'échappèrent aux balles qu'en se tenant couchés sur le plancher. Les constables étant survenus assez tôt, il n'y a pas eu de malheurs à déplorer. M. Sainte-Marie est sous bonne garde, en attendant la preuve qu'il sera sans danger si on le remet en liberté.

La température d'Ontario se radoucit sensiblement. L'hiver semble en avoir fini de ses rigueurs. Peu de neige.

HTE GIRARDOT.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 22 janvier 1883.

On parle d'une grève possible dans certaines branches de la police de Paris.

ANGLETERRE

Londres, 22 janvier.

Le marquis de Harford s'est blessé grièvement en faisant une chute de cheval ; on désespère de sa vie. La barque Barvah, qui allait de Natal à Halifax, a sombré en pleine mer ; l'équipage s'est sauvé.

Il est interdit au service postal anglais de transporter en Irlande des munitions ou des armes.

Les Nationalistes irlandais demandent une enquête sur la légalité de l'existence des Orangistes.

Les nouvelles d'Egypte apprennent que l'ordre d'évacuation n'a pas encore été à Khartoum, et que la garnison de cette ville, un instant démoralisée, se croit maintenant en état de soutenir un siège. Les rebelles se fortifient et se massent à distance.

HOLLANDE

L'expédition envoyée à Atchin est parvenue à son but : les 35 hommes du navire perdu Nicéro ont été remis en liberté, et conduits en sûreté dans l'intérieur plusieurs villages ont été détruits.

AMERIQUE

On s'occupe de recueillir les cadavres des victimes du City of Columbus.

Le Sénat de Washington s'occupe de la proposition de représailles contre la France et l'Allemagne, qui ont prohibé l'importation du porc américain.

La mine de charbon de Greanridge (Pensylvanie), une explosion a tué deux ouvriers ; Dans l'Ohio, un train expre a dé-

raillé, et 5 personnes ont été blessées. La reine de Tahiti vient d'arriver le 22 janvier à San-Francisco avec sa suite.

Petites nouvelles

AMÉLIORATIONS.—Il paraît bien certain que les directeurs du collège de Lévis se proposent d'ajouter une aile à leur établissement. Le contrat doit être donné cette semaine, paraît-il.

Les directrices de l'Hospice de St-Joseph doivent aussi faire d'importantes améliorations à leur propriété.

Il est question de construire une chapelle pour les congréganistes de Notre-Dame.

—Les qualités que possède la Salsa-parille d'Ayer pour purifier le sang, la rendent inappréciable pour toutes les maladies de la peau.

ELECTION.—A une réunion générale des boulangers tenue lundi, le 21 janvier, les membres suivants ont été élus officiers pour l'année 1884 :

- Président, Jonas Gosselin, réélu ; Vice-président, Louis Falardeau, docteur ; Secrétaire, Joseph Laflamme ; Assistant-secr., Olivier Plamondon ; Trésorier, François Laflamme, réélu ; Com. ordonnateur, J.-B. Michaud, réélu ; Membres du comité : Thomas Hethrington, réélu ; James McCorkell, docteur ; John Gendron, docteur.

LE PONT.—Le Quotidien publie le tableau suivant, qui indique à quelles dates le pont a pris depuis 1857.

Table with 2 columns: Year and Date. Rows include 1857-9 janvier, 1859-9, 1863-8 février, 1864-24 décembre, 1865, 1867-23 janvier, 1868-23, 1872-6, 1873-11, 1874-26, 1875-8 février, 1876-23 janvier, 1882-22 février, 1883-3 février, 1884-20 janvier.

LE SERGENT DÉLÉSIÉ.—L'état du sergent Délésié n'est pas désespéré. Si on en juge par l'insignifiance du choc opéré sur le système par la balle, aucun organe important n'a été sévèrement atteint. Si le poumon ou le péritoine ou le rein ont été transpercés, il y aurait eu colapsus. Or, aucun symptôme de ce genre n'a fait son apparition. Son état est presque invariablement le même. Quelques crachats sanguinolents nous indiquent que le lobe inférieur du poumon a été légèrement blessé. La respiration est tranquille et naturelle. Un peu de sang dans les urines dénote que le rein a subi le contact de la balle. Mais ce symptôme qui date du lendemain de l'accident, n'a pas persisté.

La balle, après avoir quitté les parties molles de l'avant-bras, a traversé le thorax près de la septième côte, a transpercé le poumon dans la partie la plus amincie du lobe inférieur, puis le diaphragme, a atteint le rognon, et est probablement allée se loger dans la région avoisinant ce dernier viscère, sans blesser aucun nerf important, puisqu'il n'y a aucun symptôme qui puisse nous laisser croire à une telle lésion.

De symptômes graves il n'en existe pas encore. S'il en survient, il y a tout lieu de présumer qu'ils seront occasionnés par la balle elle-même, agissant comme corps étranger. Ne pourrait-elle pas arriver que la balle élargit son point d'entrée à l'endroit même où elle est actuellement logée, et qu'elle s'enkysterait ? C'est la seule chance du salut qui reste à l'infortuné victime de cet accident, qui nous laisse regrettable. Nous ne pouvons lui souhaiter un résultat plus favorable.

—Prêtres, Orateurs, Chanteurs, et Acteurs trouvent que le Pectoral-Corset d'Ayer améliore et fortifie la voix.

L'AFFAIRE DU QUARTIER MONTCALE.—Beau n'a pas encore été arrêté.

Quelqu'un disait qu'il pourrait bien avoir tenté de s'ôter la vie, dans la crainte de tomber entre les mains de la justice. Cela nous semble peu probable. Mlle Lisa Mercier, qui était très faible lundi, n'était pas mieux hier. Elle est parfois prise de convulsions, et il semble qu'elle vienne près d'étouffer.

LE VOL.—Découverte importante.—Le matin du vol, Paré, qui est neveu de M. Langlais libraire se rendit chez son oncle et remit un paquet à M. Fournier, son beau-fils, en disant que ce paquet



Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi pernicieuses dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons...

Toux persistante guérie. En 1857 je pris un gros flacon de pectoral...

Croup - Écouter une Mère. Pendant un séjour à la campagne, j'étais malade...

Bronchites. Je souffrais depuis huit ans de Bronchites...

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être guérie...

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centrale. 2 Ste Anne et Auteuil. 3 Grisons et Ste Geneviève.

MANUFACTURE

STATUES RELIGIEUSES, C. B. LANCTOT,

268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos nombreux pratiqués, que nous venons de recevoir un très grand et magnifique choix de statues de toutes sortes :



OUTRE cette importation, nous nous chargerons aussi de faire venir tout autre statue qui puisse être désirée...

—TOUJOURS EN MAINS—

Le plus bel assortiment de chapeaux, chapes dalmatiques, voiles, bourses étoles, etc.

C. B. LANCTOT,

Québec, 11 octobre 1882 - 1an.

SOURCES DE ST-LEON.

UN APPROVISIONNEMENT D'EAU MINÉRALE des célèbres sources de St-Léon est reçu toutes les semaines.

Cette eau est recommandée par tous les médecins et les consommateurs, comme étant un remède efficace pour les maladies telles que : Dyspepsie, Rhumatisme, Constipation, maladie du foie.

N. B. - Nous donnons plus bas l'analyse de Prof. Ch. E. Chandler, de l'école des Mines du "Colombia College" de New-York :

Table with 2 columns: Substance and Amount. Includes Chlorure de Sodium, Potassium, Lithium, Baryum, Strontium, Calcium, Magnésium, Iodide de Sodium, Bromide de Sodium.

Gingras & Langlois, Seuls Agents,

54, RUE DU PALAIS, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Québec, 1er juillet 1883.

R. MORGAN, Marchand de musique,

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir...

FOURRURES.

JEFFRE en ce moment au public un assortiment considérable et varié de FOURRURES FABRIQUÉES, comprenant : MANCHONS, CHAPEAUX, GANTS, HABITS, GILETS, MANTEAUX, COLLERETTES, Etc, Etc.

Mocassins, Raquettes et Toboggans. J. C. PATERSON, 27, RUE BUADE. Québec, 6 novembre 1883.

\$10 A \$1,000 DEPOSEES dans le STREET, conduisant à la fortune tous les mois. Lirez envoyés gratuitement expliquant tout chose.

Cloutier et Lapointe, AVOCATS,

No 98, RUE ST-PIERRE. ALFRED CLOUTIER, L. L. L. URBAIN LAPOINTE, L. L. L. Québec, 8 mai 1883.

CARTES - Noël et du Jour de l'An.

S. MORGAN, MARCHAND DE MUSIQUE, DESIRE ANNONCER A SES PRATIQUES et au public en général, que son assortiment de cartes Noël et du Jour de l'An est maintenant complet...

Vitres colorées

Ne coûtant qu'une bagatelle ! LE SOUSSIGNÉ AYANT ÉTÉ NOMMÉ Unique Agent DANS CE DISTRICT POUR LE "Glacier" patentié POUR DÉCORATION DES FENÊTRES est prêt à recevoir des commandes pour l'embellissement des Églises, Chapelles, résidences privées, Salles publiques, etc., etc.

WM. M. MACDONALD, Rue St-Jean. Québec, 11 août 1883.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC. Québec, 5 mai 1883.

EN VENTE LE CALENDRIER DU Diocèse de Rimouski POUR 1884

PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU.

Indiquant la date de la solennité des QUARANTE HEURES en chaque paroisse, et approuvé par l'Évêque de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9, rue Buade. En dépôt chez la plupart des marchands de la Province.

Avis important ! Bonne Nouvelle !

AUX MESSIEURS DU CLERGE, AUX COM MUNAUTES RELIGIEUSES.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les MM. du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreux pratiqués en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du P A R O I S S I E N N O T É.

Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Cette nouvelle édition est parfaite sous tous les rapports, soit pour la qualité du papier, la beauté de l'impression et la solidité de la reliure. Je recevrai toutes commandes que l'on voudra bien me faire malentant, pour être expédiées par la maille ou autrement. La livraison de l'ouvrage commencera cet semaine.

L'ancienne édition étant épuisée depuis longtemps, et cette nouvelle édition étant très limitée, j'ose espérer que chacun voudra bien se hâter de me faire parvenir sa commande que je ferai exécuter avec la plus scrupuleuse ponctualité.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au P A R O I S S I E N N O T É à cause des nouvelles fêtes, l'amélioration apportée dans le choix du papier et surtout la belle impression de l'ouvrage, j'ai été obligé d'en élever le prix à \$1.60 l'exemplaire et à \$1.80 la douzaine. Malgré cette augmentation apparente (car de fait, on n'en est pas une fois le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'au précédent) ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Étant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour ARGENT COMPTANT.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE,

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 27 mars 1883.

CORYZINE.

CE remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance. Il y a à bord de chaque navire un médecin. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents. Québec, 19 janvier 1884.

CONDITIONS - Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement EDITION QUOTIDIENNE.

Table with 2 columns: Location and Price. Includes CANADA (6.00), ETATS-UNIS (3.00), ANGLAETERRE (2.50), FRANCE (1.50).

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous... 50 centimes. Pour chaque insertion subséquente... 12 1/2. Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, Éditeur-Propriétaire.

DU N. E. DIONNE, rédacteur en chef, AUGUSTE MICHEL, assistant-rédacteur.

N. S. RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU

Éditeur-Propriétaire, Québec, 22 août 1883.

EXTRAORDINAIRE ! MÉTHODE très facile pour apprendre l'Anglais, par E. C. Adresser les demandes rue St-Croix, No 10, Quartier Montcalm. Québec, 18 novembre 1883.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa : Le train de la Malle partira de Québec à 9.15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m.

INTERCOLONIAL

Quitteront la Pointe Lévis : Train pour Halifax et St-Jean à 7.30 A. M. Pour Rivière du Loup et Ste Flavie à 11.20 A. M. Pour Rivière du Loup à 5.15 P. M.

GRAND-TRONC

Quittera la Pointe Lévis à 11.00 a. m. pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland et Montréal.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera Québec, station du Palais, à 4.00 p. m. train de la malle pour St-Raymond, arrivant à 6.30 p. m.

10.00 a. m. Train de passagers pour Saint-Raymond tous les samedis seulement, arrivant à 12 hrs (midi).

Quittera St-Raymond à 6.30 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

6.40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les samedis, seulement, arrivant à 9.15 p. m.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis

QUÉBEC-CENTRAL

Les convois circulent comme suit : de Lévis à Sherbrooke, 10.00 a. m., convoi de la malle, arrivant à la jonction de la Beauce à 1.05 p. m. et à Sherbrooke à 5.15 p. m.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

6.45 Express pour Halifax. 10.30 Train mixte pour Richmond et Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Train des marches pour la Rivière du Loup. 6.00 Malle pour l'Ouest. 3.00 Train mixte de Richmond.

Marché au Bois

Prix par corde Québec, 22 décembre 1883.

Table with 2 columns: Quantity and Price. Includes Braie de 3 pieds, Merisier, Hêtre, Houleau (rouge), Epinette (rouge), Cypres, Croûtes le cent, Slabs.

Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1883. Les trains circulent comme suit :

Table with 4 columns: Departure, Mixte, Malle, Express. Includes Départ de Montréal pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Montréal, Arrivée à Montréal.

Tous les trains de passagers de jour sont pourvus de magnifiques chaises palais, et ceux de la nuit de chaises dorées. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

BUREAUX DES BILLETS : Vis-à-vis l'Hotel St-Louis - QUÉBEC. 143, Rue St-Jacques - MONTREAL. A. DAVIS, Surintendant.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1883 - Arrangement d'Hiver - 1884

Le et après le LUNDI, 10 décembre, les convois de ce chemin de fer circuleront tous les jours, excepté les dimanches, comme suit :

Quitteront la Pointe Lévis Pour Halifax et St-Jean à 7.30 A. M. Pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie à 11.20 A. M. Pour la Rivière du Loup à 5.15 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis De Halifax et St-Jean à 7.20 P. M. De la Rivière du Loup à 1.30 P. M. De la Rivière du Loup à 6.00 A. M.

Le Pullman quittant Lévis les Mardi, Je et Samedi va jusqu'à Halifax, et celui partant les Lundi, Mercredi et Vendredi, va jusqu'à St-Jean.

Tous les trains circuleront d'après le temps officiel de l'Est. D. POTTINGER, Surintendant en chef.

CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

LES trains de passagers et du fret circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés).

QUITTERA QUÉBEC (Station du Palais)

4.00 p. m. Train de la Malle pour St-Raymond, arrivant à 6.30 p. m. 10.00 a. m. Train de passagers pour St-Raymond tous les samedis seulement, arrivant à 12 hrs (midi)

QUITTERA ST-RAYMOND 6.20 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

Arrêtant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg-Louis.

Des omnibus reçoivent les trains à St-Ambroise, pour la Petite Rivière, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe. Le fret sera après 3.00 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain.

Billets à vendre chez Leve & Alden, rue St-Louis, P. Delille, 45, rue St-Pierre, O. Fortin, 217, rue St-Paul, L. Drouin & Frère, 96, rue St-Joseph, et Harris & Cie, 37, rue St-Jean.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Commercial Chambers, Québec, 3 novembre 1883.